Zeitschrift: Bulletin de l'Association Jean-Jacques Rousseau

Herausgeber: Association Jean-Jacques Rousseau

Band: - (1997)

Heft: 50

Artikel: Essai sur l'roigine des langues. Fac-similé du manusrit de Neuchâtel

Autor: Rousseau, Jean-Jacques / Starobinski, Jean / Eigeldinger, Frédéric S.

Kapitel: Projet de préface (1763)

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1080280

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Projet de préface

(1763)

Préface 13

Des trois morceaux dont est composé ce petit recueil¹, le premier est une espéce d'extrait de divers endroits ou Platon traitte de l'imitation theatrale et auxquels je n'ai gueres d'autre part que de les avoir rassemblés, traduits, liés, et d'avoir substitué la forme d'un discours suivi à celle du dialogue qu'ils ont dans l'original. L'occasion de ce travail fut ma lettre à M. d'Alembert sur les spectacles; mais n'ayant pu comodement y faire entrer cet extrait, je le mis à part pour être employé ailleurs. Depuis lors cet écrit étant sorti de mes mains rentra je ne sais comment dans un marché qui ne me regardoit pas et dont je n'ai pas voulu dédire celui qui l'avoit fait². Le manuscrit m'est revenu mais le libraire le réclamant comme l'ayant acquis de bonne foi, je ne crois pas devoir le lui refuser. Voila comment cette bagatelle passe aujourd'hui à l'impression.

Le second morceau ne fut aussi d'abord qu'un fragment du discours sur l'inégalité que j'en retranchai comme trop long et hors de place. Je le repris à l'occasion des Erreurs de M. Rameau sur la musique³, titre à deux mots que j'en ai retranchés parfaitement rempli par l'ouvrage qui le porte. Cependant retenu par le ridicule de disserter sur les langues quand on en sait à peine une et d'ailleurs peu content de ce morceau, j'avois résolu de le supprimer comme indigne de l'attention du public. Mais un Magistrat illustre, qui

² François Coindet (1734-1809). Voir *C.C.* 2597.

Voir la «Notice historique», p. 145 et la «Bibliographie», p. 149.

Allusion ironique à l'ouvrage de Jean-Philippe Rameau, Erreurs sur la musique dans l'Encyclopédie (1755). Rousseau retranche ici les deux derniers mots du titre. La réponse de Rousseau fut d'abord un manuscrit intitulé Du Principe de la Melodie ou Réponse aux erreurs sur la Musique (MsR 60), qui prit sa forme définitive en se divisant entre l'Essai sur l'origine des langues et l'Examen de deux principes [...], O.C. V, p. CXXXVII-CLXIV et p. 331-370.

14 Préface

cultive et protège les lettres⁴, en a pensé plus favorablement que moi; je soumets donc avec plaisir, comme on peut bien croire, mon jugement au sien, et j'essaye à la faveur de deux autres écrits de faire passer celui-ci que je n'eusse peut être osé risquer seul.

Quant au troisiéme écrit [Le Lévite d'Ephraim] qui n'est qu'une manière de petit poeme en prose, paraphrase des trois derniers chapitres des Juges, j'avoue qu'il me sera toujours précieux, et que je ne le relis jamais sans une satisfaction intérieure, non par une sote vanité d'auteur dont l'ineptie en ce point seroit inexcusable mais par un sentiment plus honnête et dont j'ose même me glorifier. Il suffit pour me faire entendre de dire que cet écrit fut fait en voyage le 10, l'onze et le douze de juin 1762⁵. Voila de quoi s'occupoit cet infortuné defenseur de la vérité dans ces instans de peril et de trouble ou la colère et l'indignation devoient dévorer son cœur. Mes ennemis ont beau m'accabler de tous les maux dont pense s'aviser leur rage. Il en est un qui leur reste pour ma vengeance et que je défie de me faire éprouver jamais. C'est le tourment de haïr. [...⁶].

Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes (1721-1794); voir «Notice historique», p. 140.

⁵ Suit un passage biffé reproduit dans O.C. II, p. 1205.

La suite du texte est raturée et fragmentaire (voir O.C. II, p. 1205-1206). Les deux dernières phrases évoquent déjà textuellement les Rêveries du promeneur solitaire et les notes des «cartes à jouer».